

Initiatives ministérielles

dépenses. Ils se contentent d'augmenter les impôts ou, plus récemment, d'emprunter des sommes inimaginables.

Je sais parfaitement qu'une rationalisation des opérations du gouvernement ne pourra pas nous tirer du marasme dans lequel nous sommes plongés. On a souvent dit à la Chambre que le coût global des opérations gouvernementales était inférieur à la moitié du déficit annuel. Mais si nous ne commençons pas par ça, où le ferons-nous et quand?

Permettez-moi de citer quelques exemples de coupes dans les dépenses des ministères qui, bien que minimes, pourraient avoir des retombées intéressantes. Le secteur minier compte 168 équivalents temps plein et un budget tout juste inférieur à 26 millions de dollars. Plus de la moitié de ce budget est versé en contributions dans le cadre d'ententes sur l'exploitation des ressources minérales conclues avec les provinces, surtout le Québec. Ces ententes constituent des programmes de temporisation, et la plupart se terminent l'an prochain.

La planification, la surveillance et l'examen de ces programmes d'exploitation minérale exigent d'importants investissements en temps et en ressources. Si le gouvernement fédéral doit participer à ces programmes parce qu'ils représentent une forme de péréquation, j'ai des réserves sur cette façon de fonctionner. Il serait beaucoup plus efficace d'envoyer simplement un chèque. Nous n'avons pas besoin de deux ordres de bureaucratie pour administrer un même programme.

Les fonctions principales du secteur minier consistent à recueillir des données statistiques et à aider le gouvernement à formuler sa politique en matière de fiscalité, d'investissement et de commerce. Elles pourraient très bien être prises en charge par Statistique Canada et quelques spécialistes dans les divers ministères responsables de l'administration et de la mise en application de la politique.

L'utilité de ce petit secteur du ministère des Ressources naturelles est remise en question. Il convient de se demander s'il est rentable de le supprimer.

Les dépenses excessives du ministère ne sont pas toutes dues au chevauchement et au double emploi. La Commission de contrôle de l'énergie atomique est le seul organisme qui réglemente l'entreposage et l'utilisation de matériaux radioactifs au Canada. Cet organisme se justifie donc. Malheureusement, il est atteint d'obésité bureaucratique. Entre 1985 et 1993, le nombre de permis de vente, d'entreposage et d'utilisation de matériaux nucléaires a diminué de 17 p. 100, passant de 4 543 à 3 743. Pendant ce temps, le nombre d'employés de la commission est passé de 252 à 373, soit une augmentation de 48 p. 100.

• (1625)

Chaque employé est responsable de seulement 10 détenteurs de permis. Les hauts fonctionnaires du ministère attribuent cette proportion ridicule à la pression de l'opinion publique qui craint davantage pour sa santé et sa sécurité. De qui se moque-t-on?

La CCEA recouvre maintenant une partie de ses coûts. Tous les détenteurs privés de permis paient une redevance pour financer les services de la CCEA. Le problème c'est que cette dernière n'offre aucun service. C'est un organisme de réglementation et les redevances ne sont rien de plus qu'une taxe visant des

industries hautement spécialisées et relativement modestes qui ne peuvent y échapper. Le système me rappelle le régime chinois qui exige de la famille des condamnés qu'elle paie la balle servant à leur exécution.

Si la commission réduisait ses effectifs d'un tiers, elle n'aurait pas à aller de l'avant avec son projet bien connu qui consiste à augmenter les redevances d'un tiers chaque année jusqu'en 1997.

Avant de terminer, j'aimerais raconter à la Chambre mon histoire préférée concernant la fonction publique. Elle met en scène un certain Charles Camsell, qui fut l'un des premiers directeurs de la Commission géologique du Canada. Il était parti pour plusieurs semaines en canoë avec quelques jeunes assistants. Ils arrivèrent à un poste de la baie d'Hudson. Pendant toutes ces semaines, leur régime s'était composé de fèves, de pain de bannock et de poisson, ce qui était habituel à l'époque. Un des jeunes de l'expédition eut alors le toupet de demander à M. Camsell s'ils ne pouvaient pas avoir quelque chose de différent à manger étant donné qu'il y avait un magasin à proximité. Le vieil homme mit la main à sa poche, en retira une pièce de 25 cents et envoya l'un des garçons acheter une boîte de tomates au poste.

Si seulement nous avions aujourd'hui un ou deux types comme Charlie au ministère des Ressources naturelles, peut-être verrions-nous quelque action dans la direction où les députés de mon côté de la Chambre aimeraient voir les choses aller.

Pour terminer, le mandat prévu à l'article 6 de ce projet de loi est un énoncé de mission inattaquable auquel il est difficile de ne pas souscrire. Il paraît fantastique. Ne devrait-il pas cependant contenir une mention à propos du rapport coût-efficacité?

[Français]

Le président suppléant (M. Kilger): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Manicouagan—Le Code canadien du travail.

[Traduction]

Les trois premiers députés à parler du projet de loi C-48 avaient droit à 40 minutes. Nous passons maintenant à la phase suivante du débat où les députés n'auront qu'une période de 20 minutes qui sera suivie par une période de 10 minutes de questions et d'observations.

[Français]

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je m'adresse à la Chambre également aujourd'hui à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi C-48 intitulé Loi constituant le ministère des Ressources naturelles du Canada et modifiant certaines lois connexes.

Permettez-moi d'ajouter quelques observations à l'exposé présenté par ma collègue, la députée de Edmonton—Nord—Ouest et ministre des Ressources naturelles. Le secteur de ces ressources joue un rôle primordial dans l'économie du Canada et il incombe au ministère des Ressources naturelles de s'assurer que